



Nantes, le 21 octobre 2016

SECURITE FERROVIAIRE

Action gagnante des cheminots : SNCF Réseau s'engage sur 22 embauches

Depuis le début de l'année 2016, une lutte est menée avec la CGT, par les cheminots du service électrique (SE) sur la région des Pays de la Loire. Son objectif est de mettre un terme définitif à la politique de suppressions massives d'emplois et de transfert des charges de travail à des entreprises sous-traitantes que la direction de SNCF Réseau organise depuis plusieurs années.

Ces missions sont toutes liées à la sécurité des circulations ferroviaires (signalisation, passages à niveau, aiguillages...) ! Leur externalisation est source de nombreux dysfonctionnements.

Suite aux dernières actions de grève, la lutte engagée par les cheminots pour l'emploi et la réinternalisation des tâches de travail a été en partie gagnée. La direction s'est engagée par des propositions en termes d'emplois, sur les revendications portées par les agents et la CGT.

Ainsi, en plus des 16 embauches déjà prévues sur la région des Pays de la Loire pour ce métier, elle a dut concéder lors des négociations, et sous la pression de la mobilisation, 6 embauches supplémentaires.

Ces emplois supplémentaires permettront de récupérer une partie des charges de travail transférées à la sous-traitance, avant l'obtention de leur réinternalisation complète, exigence qui demeure inchangée.

Pour l'heure, ce sont 22 emplois à pourvoir dès maintenant sur les Pays de la Loire. Et face aux discours de la direction de SNCF Réseau, qui déclare être en difficulté pour recruter dans un pays qui compte - toutes catégories confondues - 5 millions de nos concitoyens au chômage, **la CGT se propose de l'aider en créant les conditions pour que les futur-e-s postulant-e-s préparent au mieux leur candidature.**

Tous les titulaires du BAC S ou d'un BAC technique / Bac pro (ou autre diplôme de niveau 4), de spécialité électrique, électrotechnique, automatisme, informatique, énergie, ou titulaires d'un diplôme de niveau 5 (CAP ou BEP) et d'une expérience professionnelle de 5 ans acquise sur des métiers similaires, dont les trois dernières années, peuvent postuler pour les emplois de technicien(ne) de signalisation électrique via le site internet suivant : <https://www.emploi.sncf.com>.

COMMUNIQUE DE PRESE

Pour contacter la CGT cheminots des Pays de la Loire : secteur@cgt-cheminots-paysdelaloire.fr